



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du Vendredi 29 novembre 2019

Nombre de membres : 19
En exercice présents : 15
Nombre de votants : 18

Date de convocation : 22 novembre 2019

Le vingt-neuf novembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Guilhem DURAND, Christine GRANIER, Thierry VERZENI, Olivia GHIBAUDO, Frédéric NADAL, Marie-Christine PORCHEZ, Régis MAHE, Sandrine BRUSQUE, Mme Sabine THOMAS, Lionel VERNET, Thierry FABRE, Laetitia GIL, Philippe SUPERSAC,

Absents représentés : Franck SALVAGNAC (pouvoir à M. Pascal DELIEUZE), Mme Fabienne DRON-MAILLARD (pouvoir à Mme Marie-Christine PORCHEZ), David HORNSBY (pouvoir à M. Guilhem DURAND),

Absents excusés : Mme Chantal COMBACAL,

Secrétaire : Mme Sandrine BRUSQUE

SUBVENTION DE SOUTIEN A L'APPRENTISSAGE

Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Lézignan Corbières accueille 2 jeunes de la commune. Il demande à la collectivité de régler une cotisation annuelle de 50 euros et de verser une participation de 25 euros par adolescent pour les 2 jeunes de la commune scolarisés dans cet établissement.

Sous la présidence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une aide de 25 euros pour les adolescents domiciliés sur la commune fréquentant le CFA de Lézignan Corbières ainsi qu'une cotisation annuelle de 50 euros.
- **PRECISE** que les crédits correspondants à ces participations sont inscrits au budget de la commune ;

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le 03/12/2019
Affichage / Publication le 03/12/2019

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
À Saint-Jean-de-Fos, le 03/12/2019

Signé : Le Maire